



EN COMMUNIQUANT VIRTUELLEMENT
AVEC NOS PROCHES OU NOS COLLÈGUES DE TRAVAIL,
CE QUI SE FAIT NATURELLEMENT EN PERSONNE,
PEUT ÊTRE MAINTENANT UN DÉFI
COMME OBTENIR LE DROIT DE PAROLE.

Annoncer
l'intention de parler
par un geste ou par
un commentaire.

Nommer la personne
concernée et
attendre son écoute.

Verbaliser la fin
du sujet ou la fin
du tour de
parole.

Introduire
clairement un
nouveau sujet.

POUR
S'AIDER :

AU PLAISIR DE COMMUNIQUER!

Centre de services
scolaire des
Grandes-Seigneuries

Québec 